

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1995)

Heft: 72

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

Prix quadriennaux 1995



PHOTO : ONST

TOUS LES QUATRE ANS, la cité de Calvin récompense six personnalités dont l'oeuvre a contribué au rayonnement de leur ville. Les lauréats recevront chacun la somme de 20 000 frs.s. Bernard Haller est récompensé, dans la catégorie arts du spectacle. Né à Genève en 1933, il fait connaissance avec le théâtre sur la scène du Moulin-à-poivre. En littérature, Alfred Berchtold est distingué cette année. Ce Suisse alémanique qui vit à Genève travaille à abolir les frontières entre les langues et les cultures. Son dernier livre s'intitule «Bâle et l'Europe» (Payot, 1990). John M. Armleder

s'illustre dans le domaine des arts plastiques. Cofondateur du groupe Ecart, il a animé aux Pâquis la librairie du même nom, y organisant happenings et travail d'édition. Le compositeur et pianiste Eric Gaudibert est également récompensé. De plus en plus présentes dans les salles de concert, ses compositions allient modernité occidentale et traditions d'Orient ou d'Afrique.

Les deux derniers lauréats appartiennent aux milieux scientifiques et universitaires. Luis-Jorge Prieto, d'origine argentine, est professeur de linguistique. L'ampleur de ses travaux en

sémiologie est considérable. Martin Peter, chercheur, ancien recteur et professeur de physique à l'Université de Genève, a fortement contribué à la coordination des activités scientifiques en Suisse.

Nouveau musée

ENVIRON TRENTE MOIS après le lancement de l'idée par Pierre-Marcel Favre, le Musée international de l'automobile (MIA) a ouvert ses portes, sous la halle 7 de Palexpo, à Genève. Plus de 300 voitures sont exposées sur 14.000m², ce qui fait du MIA l'un des plus grands musées automobiles d'Europe. La plupart des véhicules ont été prêtés par des particuliers, qui conservent

la possibilité de «sortir» leur petit bijou quand bon leur semble. L'ambition de Pierre-Marcel Favre, fondateur du musée, est de couvrir l'histoire de l'automobile, en incluant toutes les marques importantes. On peut y admirer la première Mercedes-Benz de 1886, la ZIL de Staline, la Lamborghini Miura, la Buick du Général Guisan... Les connaisseurs apprécieront une Talbot Grand Sport 4,5 litres et une superbe Voisin de l'entre-deux-guerres. Le Messager Suisse, qui affectionne les belles mécaniques, se fera un devoir de visiter le MIA, et d'en rendre compte à ses lecteurs dans un prochain numéro.

Hommage à Gustave Ador

UNE SEMAINE GUSTAVE ADOR aura lieu à Genève du 6 au 11 novembre 1995, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de sa naissance. Les manifestations comprendront: une conférence sur l'engagement humanitaire de Gustave Ador; une table ronde sur le thème: Gustave Ador, médiateur entre romands et alémaniques, avocat de l'ouverture de la Suisse au monde; un colloque historique ; l'inauguration d'un buste en bronze au quai Gustave Ador; le dévoilement d'une plaque commémorative à Cologny; une exposition à la bibliothèque universitaire.

A 72 ans, Gustave Ador accepta d'entrer au Conseil fédéral, et devint

président de la Confédération en 1919, alors que la Suisse traversait une grande crise. Président du Comité international de la Croix Rouge, promoteur de l'Agence internationale des prisonniers de guerre, le politicien Genevois est renommé dans toute l'Europe.

Le comité organisateur lance un appel à toutes les personnes qui ont conservé des documents, de la correspondance, ou des souvenirs relatifs à Gustave Ador.

Comité Gustave Ador
Roger Durand, 10 chemin Haccius,
1212 Grand-Lancy, Genève
Tel: 19 41 22 794 17 70.

Soleure

Lutte contre la drogue

LA VILLE et les services sociaux ont commencé en janvier une lutte efficace contre la présence de drogués et dealers. Les personnes étrangères à la cité sont renvoyées dans leur commune de domicile. Selon la police soleuroise, les municipalités concernées ont adopté une attitude coopérative. Trente hommes et huit femmes ont été dirigés sur le centre de renvoi. Vingt-deux d'entre eux provenaient du canton de Berne, 13 de Soleure. Il y avait encore un Argovien, un Jurassien et un Vaudois.

Tessin

Arroseur arrosé

FLAVIO MASPOLI, candidat de la Lega au Conseil d'Etat, et qui utilisait largement le thème de la corruption pour attaquer ses adversaires politiques, est tombé à son tour sous le projecteur des affaires. D'après le quotidien «La Regione», proche des radicaux, Flavio Maspoli aurait servi d'intermédiaire dans une remise de pots de vin. La société Thermoselect, qui fabrique des incinérateurs de déchets d'un type nouveau, aurait ainsi versé 800 000 frs.s. à Giuliano Bignasca, leader de la Lega tessinoise. Le but était de remporter un marché cantonal de traitement des ordures, le Conseil d'Etat du Tessin projetant à l'époque de s'équiper d'incinérateurs classiques. Flavio Maspoli, qui dirigeait l'hebdomadaire gratuit «Il Matino» – propriété de Giuliano Bignasca – avait alors fait campagne contre le choix du Conseil d'Etat, et vanté la supériorité des fours construits par Thermoselect. Flavio Maspoli a déposé plainte pour vol de documents, calomnie et diffamation. Reste que ce genre de révélations, prouvée ou non, laisse des traces en pleine campagne électorale.

EXPO 2001

Neuchâtel gagnante

suisse romande



PHOTO : ONST

L'EXPOSITION NATIONALE DE 2001 se déroulera autour des trois lacs de Neuchâtel, Biel et Morat. Déboutés, Genève et le Tessin n'ont pas caché leur amertume après cette décision. Et de critiquer le manque d'imagination et de modernité du thème: «Le Temps ou la Suisse en mouvement». Pour le Conseil fédéral, au contraire, le projet neuchâtelois est «mobilisateur» et «rassembleur». La participation de cinq cantons (Jura, Neuchâtel, Berne, Fribourg et Vaud), et de quatre villes (Biel, Morat, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains) permet de gommer le fossé entre Romands et Alémaniques. En outre, cette situation géographique permettra à l'Exposition nationale une ouverture vers l'Europe.

Avec le temps pour thématique, l'exposition doit permettre une réflexion sur l'identité et le devenir d'une société. Les lacs accueilleront des «ateliers-passagers» mis en réseau à l'image d'un mécanisme horloger. L'ensemble de ces espaces d'exposition prévus sur des barge sera en mouvement perpétuel.

Neuf mois seront nécessaires pour la réalisation de l'étude de faisabilité, a indiqué le conseiller d'Etat neuchâtelois François Matthey, président du comité de candidature. Coût prévu de cette étude: trois à quatre millions de fr.s.

TELEVISION

Suisse 4 est née

UNE NOUVELLE TÉLÉVISION a vu le jour le 1er mars. Sport, information, culture, films, décrochements locaux sont au programme. Grâce au principe du vidéo splitting (partage vidéo), Suisse 4 diffusera ses programmes séparément dans les trois langues nationales. Pour les Romands, par exemple, Suisse 4 est vraiment une seconde chaîne francophone. Dans la journée, elle offre Euronews en français, et du sport l'après-midi. La chaîne reprend les programmes sportifs précédemment diffusés par la DRS ou la TSI. A partir de 18h, Suisse 4 diffuse le programme de la TSR, avec un journal d'actualité locale. Dès le 3 avril, Suisse 4 et France 3 diffuseront 7 minutes quotidiennes d'informations régionales. Ce programme tout en images traitera l'actualité de Genève, de la zone frontalière savoyarde et du pays de Gex. En soirée, la chaîne propose des films, des séries européennes de qualité, des émissions culturelles et d'information, elle couvrira également des événements locaux.



PHOTO : ONST

Valais

Discrimination bovine

► L'ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES de l'alpage «Obere Galm», au-dessus de Guttet, a décidé d'interdire à l'alpe la race d'Herens. Le faible rendement des «herensardes» est au cœur du problème. La production laitière ne parvient que difficilement à couvrir les frais de personnel, et les vaches d'Herens sont peu à peu remplacées par des vaches tachetées. Il est en outre reproché aux «herensardes» de causer des dégâts aux pâturages et de s'attaquer parfois à coups de cornes à leurs concurrentes tachetées.

Les éleveurs d'«herensardes» ont réagi énergiquement en adressant une dénonciation au juge d'instruction. Les propriétaires de vaches d'Herens soulignent le risque de disparition de cette race en haut-Valais, si d'autres communautés d'alpage suivaient l'exemple de «Obere Galm». □

Vaud

Usine sauvée

► LE CANTON DE VAUD est parvenu à écarter la menace de fermeture de l'unité de production de café soluble Nestlé installée à Orbe. 270 emplois sont sauvés. Cette affaire est exemplaire des difficultés liées à la non-adhésion à l'Espace économique européen (EEE). L'usine d'Orbe exporte 40% de sa production vers l'Autriche, la Suède et la Finlande, anciens membres de l'Association européenne de libre échange (AELE). Avec l'adhésion de ces trois pays à l'Union européenne (UE), les droits de douane ont grimpé à 18%. Une charge jugée insupportable par la direction de Nestlé. Après des négociations, un accord provisoire a pu être conclu avec l'UE: le volume actuel des échanges entre la Suisse et les trois anciens pays de l'AELE est exempté de taxes. En attendant un règlement définitif entre la Suisse et l'UE. Si l'exemple de l'usine d'Orbe est significatif des difficultés rencontrées par les industriels suisses, il semble qu'il soit le seul menaçant de déboucher sur une fermeture brutale. □

Jura

Le cas de Vellerat

► LE 12 MARS, en plus des trois objets agricoles et de la loi sur la réduction des dépenses fédérales, les électeurs du canton de Berne ont eu à se prononcer sur le cas de Vellerat. La petite commune réclame ce rattachement depuis la création du canton de Jura en 1978. Les citoyens de tout le pays devront sans doute se rendre à leur tour aux urnes en mars 1996 pour ratifier la volonté des 70 habitants de Vellerat de quitter le canton de Berne pour rejoindre celui du Jura. C'est la loi, tout transfert de territoire d'un canton à un autre, qui n'est pas assimilable à une rectification de frontière doit obtenir l'aval populaire. D'ici là, il faudra encore organiser une votation pour connaître la volonté des habitants de Vellerat, et une autre pour permettre aux citoyens du Jura de se prononcer. □

Sion dans le dernier carré

► SION FAIT PARTIE des quatre villes sélectionnées par le Comité international olympique (CIO) pour accueillir les Jeux d'hiver en 2002. Les trois autres sites encore en lice sont Östersund (Suède), Québec, et Salt Lake City. La candidature valaisanne a franchi la première étape sans surprise. Les critères d'évaluation étant strictement techniques, à ce stade de la sélection. Le plus dur reste à faire avant la décision finale, le 16 juin. La protection de l'environnement, et une bonne expérience dans l'organisation de manifestations sportives hivernales sont à mettre au crédit du dossier valaisan. D'ici au mois de juin, les membres du CIO seront invités en Valais. Au comité de candidature de les persuader des qualités du dossier suisse! □

Neuchâtel

Arbre solaire

► LE CANTON DE NEUCHATEL a confié une mission particulière aux tunnels de la vue des Alpes: assurer la promotion de l'énergie solaire. L'Etat a investi 2 millions de frs.s. pour la pose de 50 «arbres solaires». Leur production représente 3% de la consommation d'énergie totale des tunnels. Effectivement, les panneaux de 16 m² ne laissent pas les Neuchâtelois indifférents. Mais ils s'expriment plutôt pour se plaindre de l'aspect inesthétique de ces installations, que pour encourager le recours à cette énergie renouvelable. Le prix des panneaux a aussi été la cible des critiques. Le montant de l'investissement fait que la production d'électricité n'est pas rentable. Le canton s'est montré plus sensible aux arguments écologiques qu'aux arguments économiques ou esthétiques. □

Uri

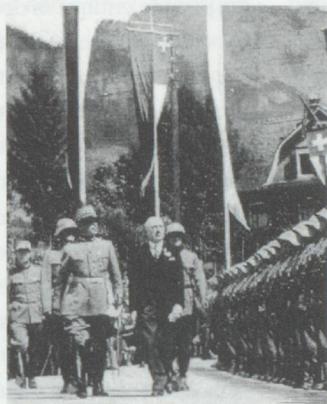
Isenthal façonne son avenir

► DANS CE VILLAGE, perché sur les montagnes qui surplombent le lac des Quatre-Cantons, 45% de la population se consacre à l'agriculture. Mis en état de choc par un rapport qui ne donne que peu de chance de survie à la paysannerie uranaise, un groupe d'habitants décide de réagir. Epaulée par le service de vulgarisation agricole de Lindau, une équipe de futurs agronomes de l'Ecole d'ingénieurs de Zollikofen a passé une semaine sur

place. En compagnie des habitants, ils ouvrent une «boîte aux suggestions». Le tri des propositions a permis de dégager des priorités, comme l'exploitation d'un remonte-pente tombé en faillite. L'intervention des étudiants a également permis aux paysans de prendre conscience de leur rôle dans l'entretien des forêts. Le canton d'Uri a accordé son Prix de l'environnement 1994 à Isenthal. 

Zurich

Un film sur le général Guisan



► UNE SÉQUENCE du film de Claude Champion sur le général Guisan a été présentée à Zurich, début février. Une occasion de promouvoir le documentaire outre-Sarine et de lancer un appel à la générosité d'éventuels donateurs, le budget initial ayant été dépassé. Devisé à un million de frs.s., il a dû être revu à la hausse pour atteindre le million et demi. Comme prévu, la première publique du film se déroulera le 14 juin au Théâtre du Jorat, à Mézières, village natal du général. 

Saint-Gall

Frontière autrichienne

► L'ENTRÉE DE L'AUTRICHE dans l'Union européenne (UE) a d'importantes conséquences pour les habitants des régions frontalières. Les Suisses vont faire leurs achats en Au-

triche, où certains prix ont baissé fortement. Revers de la médaille: aucun nouveau permis de travail ne sera accordé à des «non-UE» cette année. 

Thurgovie

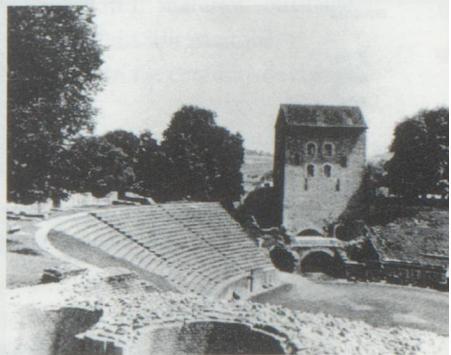
Village irréductible

► GÜNDLHART-HÖRHAUSEN, 524 habitants, se situe au bord du lac de Constance, près de Stechborn. La nouvelle Constitution du canton de Thurgovie menace ce paisible village. Les lois récemment adoptées prévoient en effet que chaque commune doit disposer d'une indépendance

économique suffisante pour faire face à ses tâches administratives. Pas assez riche, Gündelhart-Hörhausen doit fusionner avec une autre commune. Pour le maire, Hanspeter Wüthrich, pas question d'obtempérer: le village a déposé un recours de droit public au Tribunal fédéral. 

Aïda aux arènes

Avenches



► Les arènes d'Avenches vont accueillir six représentations d'Aïda, opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi, l'été prochain. Avenches fut le chef-lieu administratif et culturel de l'Helvétie romaine. Aventicum, fondée par l'empereur Auguste, occupait alors une position stratégique sur la grande route du plateau suisse reliant le bassin lémanique au Rhin. Outre sa situation géographique privilégiée, Aventicum jouissait d'un statut particulier, puisqu'elle devint, en l'an 71 après JC, colonie romaine, ce qui assura sa prospérité. Cette période grandiose a laissé de nombreux témoignages, dont une vaste arène entourée de gradins pouvant contenir près de 6 000 personnes. C'est dans ce cadre que sera présenté Aïda les 30 juin, 1^{er}, 4, 6, 8 et 9 juillet à 21 heures. Le chef d'orchestre italien Angelo Cavallaro dirigera l'Orchestre des rencontres musicales de Lausanne, alors que les chœurs seront assurés par l'ensemble vocal de Villars-sur-Glâne, sous la conduite de Pierre-Georges Roubaty. 

Renseignements:

Office de Tourisme d'Avenches
CH-1580 Avenches
Téléphone: 19 41 37 75 11 59
(le matin entre 9 et 11 heures).